

Formation Pastorale à l'Écoute et à la Communication

Session de perfectionnement 2026-27

(date limite d'inscription 15 juillet 2026)

Nom:
Prénom:
Date de Naissance :
Fonction:
Lieu:
Adresse:
Code postal :
Localité :
Tél:
Courriel:
s'inscrit à cette formation

Date et signature :



Formation Pastorale
à l'Ecoute et à la Communication

LES SUPERVISEUR·ES:

Pascale Haller-Jahn (superviseure formatrice)

Tél. 06 36 50 01 43

 $Courriel: \underline{pascale.hallerjahn@gmx.com}$

Martin-Wehrung (superviseur formateur)

Tél. 03 88 25 90 74 Port : 06 25 44 26 68

Courriel: martin/wehrung@uepal.fr





Formation Pastorale à l'Écoute et à la Communication

Session de Perfectionnement 4 x 1 semaine 2026-2027 1b Quai St.Thomas Strasbourg

> du 14 au 18 septembre 2026 du 19 au 23 octobre 2026 du 01 au 04 décembre 2026 du 11 au 15 janvier 2027

Journée préalable : ? août 2026 (à Strasbourg)

Superviseur∙es Pascale Haller-Jahn et Martin Wehrung

Cette formation est organisée en partenariat avec L'association suisse romande de supervision pastorale

www.supervision-pastorale-fpec.com

Méthode et objectifs

Durant toute la session, par un continuel va-etvient entre la pratique et sa reprise, engager un processus afin d'offrir à chaque participant le cadre et les occasions pour principalement :

- découvrir la conduite d'un groupe au travers des outils de la méthode du "Clinical Pastoral Training" (CPT) dans la posture de superviseur,
- découvrir les enjeux, les éléments favorisant ou bloquant dans la communication interpersonnelle, dans la dynamique de groupe,
- prendre conscience de sa propre manière d'être en relation comme celle des supervisants, et autres superviseurs,
- affiner et confronter des approches pastorales, théologiques différentes, et rechercher l'expression de la sienne propre,
- apprendre et intégrer la méthode CPT au travers des outils qui caractérisent cette forme de supervision,
- découvrir et confronter diverses approches de supervision et rechercher l'expression de sa propre approche.

Modalités

- un groupe de 6 à 8 participants avec 2 formateurs –superviseurs
- une formation d'une durée de 220 heures réparties en 3 x 2 semaines en internat
- des unités de travail : supervision de verbatim, de communications, prédications, d'entretiens de groupe et de supervisions individuelles avec reprise pour chaque exercice ; approche méthodologique ; temps de supervision individuelle pour chaque candidat.

Les superviseurs

Sont formés selon la méthode du CPT reconnue internationalement. En France, ils sont regroupés au sein d'une association indépendante, l'AFfsp. Ils sont habilités par la Commission de Formation franco-suisse constituée de l'AFfsp et de l'ASRsp. Ils sont reconnus par plusieurs églises catholique et protestantes.

Session FPEC de Perfectionnement de 4 x 1 semaines

Du lundi matin (9h) au vendredi après midi (16h). Session en demie-pension.

Selon le nombre de participants il est possible que des séances de travail par visio soient requises entres les semaines de formation en présentiel.

Lieu et restauration

1 bis quai Saint Thomas BP 80022 67081 Strasbourg cedex

Le déjeuner sera pris sur place au restaurant du Stift. Les stagiaires veilleront à leur hébergement.

Prix 700.- €

- Un acompte d'un montant de 100.- €
- est à verser à l'inscription. Ce montant restera acquis à l'AFfsp en cas de désistement.
- Une convention de formation peut être établie.
- Solde payable avant le début de la session.

Virement bancaire:

RIB 10278 03036 00020576601 45 IBAN FR76 1027 8030 3600 0205 7660 145 BIC CMCIFR2A

ou Chèque à l'ordre de l'« AFfsp »

Pour le financement de votre formation merci de vous adresser à vos responsables d'Eglise ou d'aumônerie.

Un message de confirmation de votre inscription vous parviendra après obtention de l'acompte et de votre bulletin dûment rempli. Un courriel ultérieur vous parviendra vous donnant d'autres précisions utiles sur la session.

La formation est validée par une attestation finale.

TALON D'INSCRIPTION

est à envoyer, après accord des autorités de votre Eglise ou de votre employeur en cas de prise en charge financière par celles-ci

Par courrier à

Martin Wehrung
Service FPEC
1 bis quai Saint Thomas
BP 80022
67081 Strasbourg cedex

Par courriel à

martin.wehrung@uepal.fr

avant le 15 juillet 2026

Infos sur le site internet ou auprès de l'un·e des superviseur∙es